



L'ACEF lance deux outils de lutte à l'endettement des personnes âgées

« Mes problèmes d'argent nuisent à ma santé »

Témoignage recueilli : Claude, 69 ans, a eu un accident au travail à 34 ans. Il a vécu avec une rente d'invalidité jusqu'à ses 65 ans, moment où ses revenus ont beaucoup diminué. Un divorce et un incendie à la même époque lui ont fait perdre une grande partie du capital sur lequel il comptait pour sa retraite. Le crédit lui a permis de faire face à toutes ses dépenses, mais maintenant, il n'est plus capable de rembourser ses dettes. Son endettement lui fait vivre du stress et met sa santé en péril.

L'histoire de Claude illustre bien comment les événements de la vie peuvent venir rompre un équilibre financier souvent précaire, et compromettre l'aspiration à une retraite paisible. Et son cas n'est pas unique. En effet, depuis 10 ans, le nombre de faillites a bondi de 131% chez les personnes âgées de 65 ans et plus, révélant ainsi l'ampleur des problèmes financiers que rencontre cette population.

Face à cette situation, afin d'aider les aînés et les intervenants, l'Union des consommateurs et l'Université de Sherbrooke viennent de compléter un projet de recherche collaborative intitulé *Émergence de l'endettement chez les aînés : bien comprendre pour mieux agir*. Grâce aux témoignages recueillis auprès d'aînés vivant dans six régions du Québec, ce projet a permis de démontrer que les trajectoires d'endettement sont influencées par des facteurs sur lesquels les individus peuvent agir (comme les habitudes de consommation et d'épargne, l'habileté à reconnaître les signes d'endettement, la connaissance des ressources d'aide), et par d'autres sur lesquels ils ont moins de prise (comme l'accès facile au crédit, l'allongement des périodes de remboursement de certains prêts, les conseils de personnes mal intentionnées).

Mais, comme dans le cas de Claude, la maladie demeure un facteur de rupture majeur dans le parcours de vie, qui peut être à l'origine, ou encore la conséquence, de problèmes d'endettement. Le lien entre la santé et l'endettement est clairement apparu dans la recherche sur l'endettement des aînés, que ce soit en raison de dettes qui obligent à couper dans le budget épicerie ou médicaments, ou parce que le stress financier engendre des problèmes de santé physique ou mentale, comme l'angoisse ou l'insomnie.

Ces différents constats ont mené au développement de deux outils, à l'intention des aîné(e)s, et des intervenants avec lesquels ils/elles sont en contact, pour aider à prévenir un endettement, ou pour trouver des solutions adaptées. L'outil **Test éclair sur votre santé financière** permet de faire un bilan de sa situation financière, tandis que l'outil **Endettement chez les aînés : détecter pour mieux intervenir** guidera l'intervenant vers des pistes d'action.

Ces outils sont disponibles à l'ACEF Lanaudière ainsi que sur le site toutbiencalcule.ca.



Lanaudière

Association coopérative d'économie familiale

TEST ÉCLAIR sur votre santé financière

Vous avez 50 ans et plus?

Parmi les affirmations suivantes,
cochez celles qui correspondent à votre situation.



1. Je ne connais pas très bien ma situation financière.
2. Je fais souvent des dons à mes proches même si je n'en ai pas les moyens.
3. Je boucle souvent mes fins de mois avec du crédit (cartes, marges ou argent prêté par des proches).
4. Je n'ai pas d'épargne pour faire face aux imprévus.
5. Je n'arrive pas à réduire le solde de mes dettes et de mes comptes.
6. Je n'aurai pas fini de payer mes dettes au moment de ma retraite.
7. J'ignore comment mes revenus et mes besoins vont évoluer dans le futur.
8. Au cours des dernières années, j'ai vécu des changements (séparation, maladie, perte d'emploi, décès, etc.) qui ont fragilisé ma santé financière.
9. Je suis parfois stressé(e) par ma situation financière.

BILAN

Vous n'avez rien coché?

Excellent! Vous semblez bien contrôler vos finances personnelles et avoir les ressources pour faire face à un imprévu ou à un changement important dans votre vie. **Restez vigilant!**

Vous avez coché un ou plusieurs éléments?

Attention! Vous devez vous occuper de vos finances personnelles. En réagissant rapidement, vous minimiserez les conséquences sur votre situation financière et sur votre santé. **Ne tardez pas!**

Comment?

En faisant votre budget ou en vous informant auprès d'une ressource appropriée.

Sur la page d'accueil du site de l'ACEF Lanaudière, des vidéos éducatives sont disponibles et, dans la section documentation et outils, vous trouverez des grilles budgétaires dynamiques et des tutoriels qui les accompagnent pour vous guider dans votre démarche.

Pour toutes questions, inscriptions ou commentaires:
aceflanaudiere@consommateur.qc.ca
450 756-1333 ou sans frais au besoin 1 866 414-1333
www.consommateur.qc.ca/acef-lan

Suivez l'ACEF
sur Facebook

